



**ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE
BILLARD**

Complexe Gérard Philippe
Avenue du Général Sarraïl
51000 Châlons en Champagne
Tél. : 03 26 64 28 70



L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

ORGANISE UN TOURNOI DE 5 QUILLES

SAMEDI 6 JUILLET 2019

Catégorie : réservé aux licenciés FFB

Participants : 36 joueurs maximum, sur 4 billards de 2m80 et 2 billards de 3m10

Droit d'engagement : 20 euros + 12 euros / repas

Horaires : début des matchs à 8h30.

Date limite d'inscription : le 2 juillet 2019 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)

Récompenses : 1^{er} : 200 € 2^{ème} : 120 € 3^{ème} : 50 € 4^{ème} : 30 €
Consolante : 1^{er} : 50 € 2^{ème} : 30 €
(récompenses recalculées s'il y a moins de 36 joueurs, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements)

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 6 juillet 2019 à partir de 8 heures 30 (pointage à 8 heures 15), un tournoi de 5 quilles.

Le tournoi se déroulera sur 6 billards (2 de 3m10, 4 de 2m80), dans les locaux de l'ACB, Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarraill à Châlons en Champagne.

Article 2 :

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFB, dans la limite de 36 participants.

Les droits d'engagement sont fixés à 20 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera :

Philippe BATTIN, 19 avenue Jeanne d'Arc, 51000 Châlons en Champagne philippe.battin@wanadoo.fr

(Inscriptions préférentiellement par mail, ce qui permettra d'en confirmer la bonne réception).

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 2 juillet, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom et son club.

Article 3 :

Le tournoi se déroulera en 3 phases :

- 1^{ère} phase : Il est constitué 12 poules de 3 joueurs (si le nombre d'inscrits n'est pas un multiple de 3, il y aura une ou deux poules de 2, avec matchs « aller - retour »), les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final, les troisièmes de poule vont dans le tableau « Consolante ». Cette phase se déroulera en un seul set de 80 points.
- 2^{ème} phase : Pour le tableau final comme pour la consolante, les joueurs sont à nouveau répartis par poules de 3, dont seuls les premiers seront qualifiés, tous les autres joueurs étant alors éliminés. Chaque match se déroulera en un seul set de 80 points.
- 3^{ème} phase : élimination directe
 - Quarts de finale : un set de 80 points.
 - Demi-finales et demi-finales consolante : un set de 80 points.
 - Finale, finale consolante, match pour la 3^{ème} place (20 heures) : un set de 120 points.
- L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 21 heures.

Article 4 :

En première phase, les joueurs seront répartis dans les poules par tirage au sort intégral, à l'exception des éventuels joueurs « masters », qui seront têtes de série. Pour la deuxième phase, les joueurs seront classés selon les critères suivants : rang dans la poule, points de match, moyenne générale, moyenne particulière, puis la méthode du serpent sera utilisée pour la répartition en poules.

Article 5 :

Pendant chacune des phases de poules, dans un souci d'équité, chaque joueur changera de billard à chaque match, et jouera une fois et une seule sur 3m10.

Article 6 :

Le montant total des récompenses s'élèvera à 480 euros, répartis comme suit :

Vainqueur : 200 € 2^{ème} : 120 € 3^{ème} : 50 € 4^{ème} : 30 €

Consolante : Vainqueur : 50 € 2^{ème} : 30 €

Dans le cas où le total des joueurs inscrit serait inférieur à 36, l'ACB recalculera, au prorata, le montant de toutes les récompenses, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements.

Article 7 :

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant entrée, viande, pommes de terre rôties, fromage, dessert.

Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir sa viande dans la fiche d'inscription ci-après.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

TOURNOI 5 QUILLES DU 6 JUILLET 2019

NOM :

PRÉNOM :

CLUB :

N° de licence :

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Pointage : 8 h 15

Début des poules : 8 h 30

Restauration sur place à partir de : 12 h

Classement final et remise des récompenses : vers 21 h

REPAS (12 euros / personne): Choix de la viande

- Poulet ☐
- Jambonneau ☐
- Saucisse fumée ☐

Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :

Philippe BATTIN
19 avenue Jeanne d'Arc
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

(ou par mail : philippe.battin@wanadoo.fr)

Paielement : Droit d'engagement : 20 €

Repas : 12 €

Repas pour accompagnateurs : _____ × 12 € = _____ €

Total à payer : € (Chèque à l'ordre de : Académie Chalonnaise de Billard)